

L'entreprise Atlantic Packaging (AP) est fière de reconnaître le dévouement de l'ensemble de son personnel et l'incroyable soutien de leurs familles. En gage de reconnaissance à sa communauté élargie, AP a créé un programme de bourses d'études pour soutenir la prochaine génération de leaders éclairés et contribuer à leur entrée réussie sur le marché du travail.

Voici ce que vous devez savoir.

## **Admissibilité**

---

Toute personne qui présente une demande doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Être l'enfant à charge d'une ou d'un membre du personnel régulier à temps plein d'AP, qui travaille activement pour l'entreprise et compte au moins deux années de service au moment où les bourses seront décernées;
- Être inscrite ou prévoir de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires à temps plein menant à un premier baccalauréat ou diplôme collégial;
- Avoir moins de 25 ans au commencement de l'année scolaire;
- Être actuellement à l'école secondaire et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 75 % (ou l'équivalent) dans les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour lesquels les notes étaient disponibles au moment de la présentation de la demande. Les cours hors programme liés aux études de carrière ou au développement personnel ne seront pas pris en compte; ou
- Être actuellement inscrite dans un programme collégial ou universitaire et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 75 % (ou l'équivalent) au cours de la dernière année scolaire.

## **Valeur des bourses d'études et durée du financement**

---

Jusqu'à dix (10) bourses d'études d'une valeur maximale de 3 500 \$ CA chacune par année sont offertes à des étudiantes et étudiants admissibles inscrits à un programme de baccalauréat ou d'études collégiales.

Les bourses peuvent être renouvelées jusqu'à quatre ans, ou jusqu'à l'obtention d'un premier baccalauréat ou diplôme collégial.

Les personnes qui présentent une demande alors qu'elles sont déjà inscrites à un programme d'études postsecondaires ne peuvent recevoir un financement que pour les années restantes de leur programme, jusqu'à un maximum de quatre ans.

## **Établissements admissibles**

---

Les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement canadien ou américain reconnu ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. une université, un collège ou un cégep [Collège d'enseignement général et professionnel]) sont admissibles.

## **Domaines d'études**

---

Il n'y a aucune restriction quant au programme d'études ou à la discipline, pourvu que le programme soit d'une durée minimale de deux ans pour les programmes universitaires ou d'un an pour les programmes collégiaux.

Les programmes préparatoires à l'université (p. ex. diplômes préuniversitaires conférés entre autres par les cégeps) ne sont pas admissibles. Selon le programme d'études et l'établissement, un baccalauréat appliqué peut être considéré comme étant de niveau universitaire ou collégial.

## **Conditions et restrictions**

---

- Les personnes qui ont déjà obtenu une Bourse d'études d'Atlantic Packaging et qui ont reçu le financement maximal autorisé dans le cadre du programme ne sont pas admissibles.
- Pour qu'une étudiante ou un étudiant puisse recevoir la bourse, son parent ou sa tutrice ou son tuteur doit être à l'emploi d'AP à temps plein et compter au moins deux ans de service au moment de l'annonce des titulaires de la bourse; elle ou il doit travailler activement pour le compte de l'entreprise au moment du renouvellement de la bourse.
- Si la ou le membre du personnel d'AP cesse de travailler pour l'entreprise au cours de l'année où sa personne à charge doit recevoir la bourse, celle-ci sera annulée et aucun paiement ne sera versé.
- La bourse d'études sera suspendue si la ou le titulaire ne poursuit pas ses études à temps plein, n'obtient pas une moyenne minimale de 75 % (ou l'équivalent) pour l'année universitaire en cours, ou ne termine pas le processus de renouvellement avant la date indiquée. Aux fins du renouvellement, les notes obtenues à la suite d'examens de reprise, au cours d'une même année d'études, y compris lors des trimestres d'été, seront prises en compte pour déterminer la moyenne de l'étudiante ou étudiant.

- La bourse d'études sera résiliée si la ou le titulaire abandonne son programme d'études.
- L'étudiante ou l'étudiant dont la bourse a été suspendue peut être admissible à un renouvellement après avoir effectué une année d'études complète à ses frais, à condition d'avoir maintenu un statut à temps plein et une moyenne minimale de 75 % (ou l'équivalent) dans tous ses cours.
- Le changement de domaine, de niveau ou d'établissement d'études n'a aucune incidence sur l'admissibilité, à condition que l'étudiante ou étudiant demeure inscrit à temps plein et continue de satisfaire à toutes les exigences du programme.
- Les demandes de report d'un an seront prises en considération en cas de circonstances exceptionnelles, comme une maladie, un accident ou le décès d'une ou d'un membre de la famille. Les demandes de report doivent être soumises à Universités Canada dès qu'une telle situation se présente. Des documents justificatifs pourraient être exigés avant l'approbation de la demande de report.
- AP se réserve le droit de modifier son programme de bourses d'études à tout moment et sans préavis.

## **Processus de demande**

---

Les demandes doivent être soumises par l'entremise du portail en ligne au plus tard le

**14 mai 2026, à 13 h (HE)** au

<https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/AtlanticPackagingFR/>.

Pour accéder au programme de bourses d'études, il faut inscrire le code de l'entreprise suivant :

**336ATP2026**

Les demandes doivent être remplies et soumises par les candidates et candidats et non par leur parent ou tutrice ou tuteur légal à l'emploi d'AP. Pour toute question, veuillez communiquer avec Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) au <https://spc.univcan.ca>.

## Documents justificatifs

---

- Le formulaire Consentement de l'employée ou de l'employé dûment rempli par la ou le membre du personnel d'AP.
- Deux formulaires de recommandation (un sur les activités scolaires et l'autre sur les activités parascolaires ou communautaires) remplis par des personnes n'ayant pas de lien de parenté avec la candidate ou le candidat.
- Un relevé de notes officiel.
  - **Candidates et candidats de niveau secondaire** : Un relevé de notes officiel de l'école secondaire montrant les notes obtenues dans les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour lesquels les notes étaient disponibles au moment de la demande. Les notes obtenues dans le cadre de l'enseignement à domicile ne seront acceptées que si elles ont été validées par un processus d'évaluation indépendant reconnu.
  - **Candidates et candidats de niveau collégial ou universitaire** : Un relevé de notes officiel de l'établissement postsecondaire montrant les notes obtenues dans tous les cours suivis à ce jour.
- Une dissertation détaillant les objectifs éducatifs et professionnels de la personne, et la manière dont elle compte les réaliser à l'aide de la bourse. Le texte doit mettre en évidence les meilleures réalisations de la personne et expliquer leur influence sur ses objectifs. (Maximum de 350 mots)
- Un curriculum vitae décrivant le parcours scolaire, les activités parascolaires ainsi que l'expérience professionnelle et de bénévolat de la candidate ou du candidat.

## Critères d'évaluation

---

L'évaluation des candidatures se fera en fonction de la qualité des dossiers et des documents justificatifs.

## Processus de sélection

---

AP convoquera un comité de sélection pour examiner les candidatures et choisir les titulaires.

Les personnes ayant soumis une demande seront informées des résultats du processus de sélection par courriel. PBEC ou AP pourraient communiquer avec ces personnes pour obtenir des informations supplémentaires, au besoin.

La décision du comité de sélection concernant le choix des titulaires est finale et irrévocable.

## Demandes retenues

---

Les personnes dont la demande est retenue en seront informées en août. Elles seront tenues de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont une photo, une notice biographique et une preuve d'inscription à leur établissement d'enseignement.

## Versement

---

Le versement de la bourse d'études sera effectué à la fin du processus d'acceptation de celle-ci et après l'examen de tous les documents justificatifs. Selon la méthode de paiement utilisée, le processus peut prendre de six à huit semaines. Le montant de la bourse sera versé à l'établissement d'enseignement de la personne titulaire au nom du commanditaire d'AP.

Il revient aux titulaires de veiller à ce que le paiement de leurs droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par leur établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études. Les établissements d'enseignement verseront le paiement aux titulaires selon les pratiques en vigueur lorsqu'ils auront reçu les fonds.

Les communications se feront par l'entremise du portail. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer PBEC de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail.

L'administration du programme de Bourses d'études d'Atlantic Packaging a été confiée à PBEC, une division d'Universités Canada. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 140 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le [www.univcan.ca](http://www.univcan.ca).

**PARTENAIRES EN BOURSES D'ÉTUDES CANADA**

Réf. : Bourses d'études d'Atlantic Packaging  
350, rue Albert, bureau 1610, Ottawa (Ontario)  
K1R 1A4

**Scholarship  
Partners Canada.  
Partenaires en bourses  
d'études Canada.**

**Sans frais : 1-844-567-1237**

**[Système de soutien](#)**